

La Glane est un cours d'eau, affluent rive droite de la Vienne. On dénombreait 25 ouvrages transversaux pour de 41 km et plus de 60 sur le bassin versant. 12 d'entre-deux ont jusqu'à présent fait l'objet de travaux de mise en conformité permettant notamment d'améliorer la continuité écologique et sédimentaire.

Situé à 12 km des sources, au tiers du linéaire de la Glane, le site du moulin Rabaud est constitué de deux seuils. Une réflexion est amorcée quant au seuil amont (le plus proche de la route) qui n'a pas plus d'usage (ancien moulin à cidre). Un effacement partiel est envisagé (site classé).

Le seuil aval **a** fait l'objet d'un effacement partiel. Le moulin Rabaud est un ancien moulin à cidre désormais sans usage. En accord avec le propriétaire, le seuil sans usage a été effacé. L'effet plan d'eau sur ce tronçon de la Glane a disparu. Un morceau du seuil a été conservé permettant de retracer l'histoire du site. La rivière a retrouvé son calibre naturel. La zone dénoyée s'est très rapidement couverte de végétation typique de zone humide. La réhabilitation des bâtiments du moulin est en cours dans le cadre d'une valorisation touristique.

**Maître d'ouvrage** : Syndicat d'aménagement du Bassin de la Vienne (SABV).

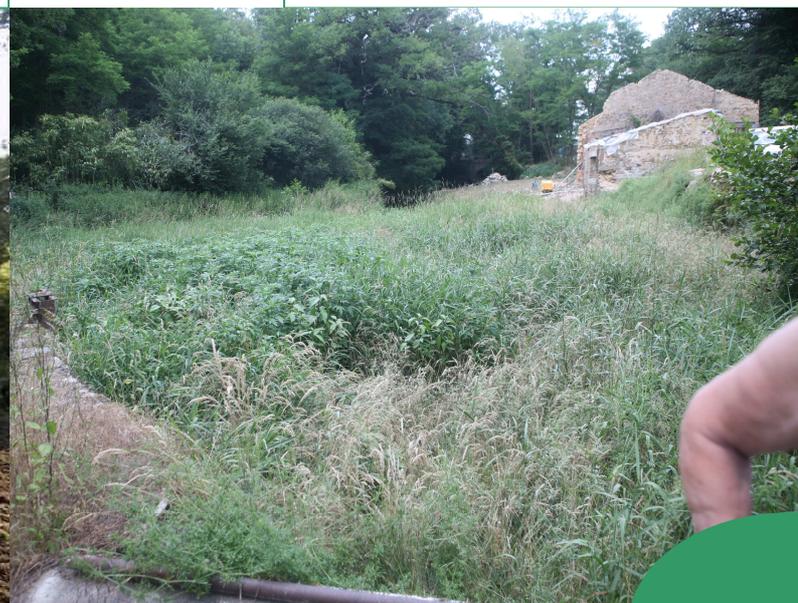
**Période de réalisation et durée des travaux** : juillet-août 2014 (2 semaines)

**Entreprise ayant réalisé les travaux** : SOTEC TP

**Coût total et financements du projet** : **8000 € TTC** - Financé à AELB, Région NA, FDAAPPA87.

Vue juste après travaux (été 2014)

Reprise de la végétation typique de ZH (été 2016)





Socle granitique apparent (emplacement ancien seuil)



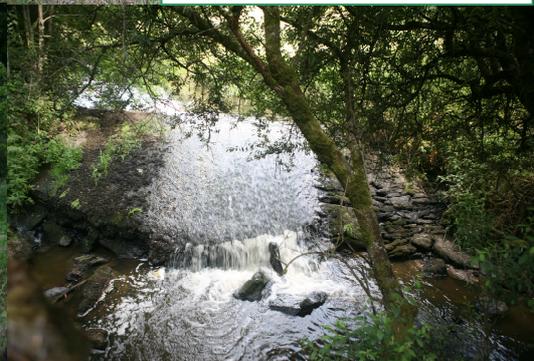
Fragment de l'ancien seuil conservé



Réappropriation du site (été 2016)



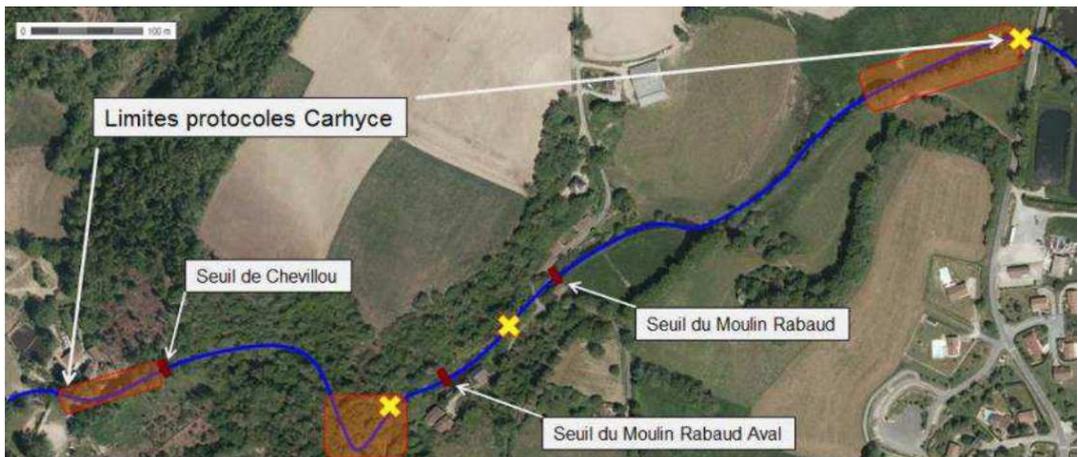
Visite du site avec les élus des AAPPMA du87 (été 2016)



Seuil du Rabot amont (non traité)

### Suivi mis en place :

le protocole de suivi Carhyce a été mis en place, il s'accompagne de relevés IBGN+IBMR et de pêches électriques réalisés en N-2, N-1, N, N+1, N+2, ....., N+6 (éventuellement jusqu'à N+9). L'état initial a été réalisé.



Pêches électriques + IBGN-IBMR

Sondes multi-paramètres + campagnes prélèvements

### Présentation des impacts :

Le fonctionnement du cours d'eau est amélioré sur ce tronçon. Le lit du cours d'eau est passé de 10 mètres de large à seulement 4 mètres. Sa capacité d'auto-curage en est renforcée et le lit décolmaté.

Le franchissement piscicole reste néanmoins limité en période de basses eaux par une chute d'eau « naturelle » due à l'affleurement du socle granitique (sous l'ancien seuil) et par la proximité des seuils de Chevillou à l'aval et du moulin Rabaud amont), non traités.

Il est attendu d'avoir traité les 2 autres ouvrages sur site pour reproduire le protocole de suivi. La tranche n°3 de ces travaux sur les seuils de la Glane devrait amorcer une nouvelle étape...

**Informations sur les aspects administratifs** : Les travaux font suite à une DIG.

**Documents utilisés disponibles sur demande** : DCE

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Yoann BRIZARD - 05 55 70 77 17- [y.brizard@syndicat-bassin-venne.fr](mailto:y.brizard@syndicat-bassin-venne.fr)

PDT : Philippe BARRY- Pôle admin. des écuries - 38, Av. du Pdt Wilson - 87700 Aix-sur-Vienne

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.cpa-lathus.asso.fr/tmr](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr)